

DECLARATION MENSUELLE DES VENTES DE DEVISES CONTRE DINARS

Mois : 1 à 12

Année : N

I.A : code I.A

Contre valeur en dinar des montants des ventes de devises effectuées en faveur de l'opérateur

Dénomination de l'opérateur	Matricule fiscal	Journée 1	Journée 2	Journée 3	Journée 4	Journée 5	Journée 6				Journée n

NB / n : Nombre de journées ouvrables**Toutes les ventes de la journée n y compris ceux des opérateurs non titulaire de comptes professionnels ouverts sur les livres de l'I.A déclarant**

⁴ Ainsi ajouté par circulaire aux I.A n°2013-13 du 21.10.2013.